

MONSIEUR CAMELIN FREDERIC  
BEACH PADDLE 04  
PARC DE LA ROCHETTE  
MAISON DES ASSOCIATIONS  
337 AVENUE DE L ARGILE  
BP 18  
04100 MANOSQUE



## Attestation d'assurance Responsabilité générale

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

**> Assuré : 324960/S - BEACH PADDLE 04 PARC DE LA ROCHETTE MAISON DES ASSOCIATIONS 337 AVENUE DE L ARGILE BP 18 04100 MANOSQUE**

Au titre du contrat Asa Responsabilité civile N° 6010-0001, SMACL Assurances certifie garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité encourue par l'assuré du fait de ses activités. Cette assurance s'applique tant à l'égard des tiers en général qu'envers les propriétaires des locaux utilisés occasionnellement, pour les dommages d'incendie, d'explosion, de dégâts des eaux et de bris de glace.

### > Montant des garanties

Les garanties s'exercent tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels) à concurrence de **6 115 000 €** par sinistre sans pouvoir excéder les sous-limitations prévues au contrat et notamment:

Garanties	Montants
Dommages corporels	6 100 000 €
Dommages matériels	3 000 000 €
Locaux occasionnels d'activité	300 000 €
Défense et recours	16 000 €

Pour rappel, la présente attestation ne peut engager SMACL Assurances au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère. Elle ne saurait présenter un caractère exhaustif.

Niort, le 13 décembre 2020  
Pour SMACL Assurances,



Grégory GIRAUD  
Directeur Marchés